



Fédération des
centres sociaux
du Rhône



138 cours E. Zola
69100 Villeurbanne
04 78 84 50 84
fede@centres-sociaux-rhone.com
www.centres-sociaux-rhone.com

Villeurbanne le 9 octobre 2017

Monsieur le Préfet de Région
106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03

Objet : Baisse des dotations de contrats aidés

Monsieur le Préfet de Région,

Les centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon¹, par la voix de leur Fédération, souhaitent vous dire leur totale incompréhension de la mesure de réduction des aides de l'Etat en matière d'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi ou de jeunes, qui a été décidée brutalement fin août.

Elle leur paraît, non seulement contre productive, mais elle s'est exprimée dans des termes peu élogieux, voire méprisants, pour les associations et structures qui s'échinent quotidiennement à (re)mettre « en marche » des personnes, qui éprouvent des difficultés à accéder à un emploi ou qui connaissent des situations d'isolement social. En effet, pour des adultes en difficulté, exercer une activité dans un cadre professionnel et qualifiant représente une réelle chance de reprendre en main leurs vies, voire de trouver grâce à l'obtention d'un diplôme, un emploi stable. Cela est particulièrement vrai dans les métiers de la petite enfance. Les centres sociaux peuvent concrètement en témoigner.

Pour les plus jeunes 18/25 ans qui peinent à se construire, ces premières expériences professionnelles et formatives leur permettent assurément de se projeter dans l'avenir, tout en leur ouvrant l'accès à une autonomie financière et à un plein exercice de leur citoyenneté.

La réduction drastique de ces aides à l'emploi pour les centres sociaux, signifie que les contrats passés avec ces personnes, ne seront pas renouvelés, voire que des embauches qui devaient intervenir début septembre et sur lesquelles les personnes (souvent des jeunes) comptaient sont remises en cause. C'est le cas par exemple de 8 jeunes gens et jeunes filles, qu'un centre social a du avertir fin août qu'ils ne signeraient pas avec eux, de contrat début septembre.

.../...

¹ 78 centres sociaux, gérés par 61 associations



Il est possible que ces contrats, dont l'ambition est l'insertion des personnes dans la vie professionnelle et la société, aient été utilisés par certains comme de simples effets d'aubaine, voire plus cyniquement comme une possibilité d'avoir des « salariés à bas coût ».

Mais nous pouvons attester que ce n'est pas la façon dont les centres sociaux du Rhône se sont saisis de ces contrats², leur part relativement modeste par rapport aux contrats de droit commun en est la preuve. Ils y ont, en effet, vu la chance de mettre en œuvre ce qui est au cœur de leurs préoccupations : offrir à tous les habitants des services et des actions de qualité, et mettre à portée des adultes en difficulté d'insertion et des jeunes la dimension intégrative de la « petite entreprise » qu'ils représentent souvent dans leur quartier, leur ville ou leur village.

Enfin, il n'est point besoin de vous rappeler que dans la Métropole lyonnaise, tous les quartiers en politique de la ville sont dotés d'un centre social et que ces derniers vont inmanquablement être percutés, ainsi que les habitants qui, certes en nombre restreint, pouvaient y trouver également un lieu de professionnalisation.

Notre réseau s'élève donc énergiquement contre cette mesure. En effet, la stabilisation d'une situation familiale, la constitution d'un réseau social, le repérage de ses potentiels et l'occasion de se projeter dans un projet professionnel, c'est bien tout cela que permet l'insertion et un accès à l'emploi via le dispositif des emplois aidés. C'est bien tout cela qui est détruit par les décisions du Gouvernement.

Nous restons à votre disposition pour tout rendez-vous que vous souhaiteriez nous proposer, et dans l'attente nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Le Président

Daniel GUEYFFIER



Copie pour information : Monsieur X INGELBERT préfet délégué pour l'égalité des chances

² Les contrats aidés représentent 144 équivalents temps plein sur les 1389 que compte notre réseau en 2016